

PROGRAMME DE FORMATION

Formation de formateur conduite de chariot d'entreprise

Référence : FFCEO01

VOTRE BESOIN : (ou votre problématique)

Former des futurs formateurs d'autorisation de conduite de chariot au sein de votre entreprise.

NOTRE REPONSE :

Mettre en place une formation basée en trois étapes :

1ère étape : Formation « d'autorisation de conduite de chariot » en vue de la délivrance de l'autorisation de conduite.

2ème étape : - savoir démarrer une formation, - savoir obtenir l'adhésion des participants, - savoir animer, - répondre aux questions techniques...

3ème étape : le ou les futur(s) formateur(s) co-animent avec notre formateur une séance de formation.

PUBLIC ET PREREQUIS

- Toute personne de l'entreprise, âgée de 18 ans minimum, amenée à utiliser un chariot automoteur de manutention.

Cette formation nécessite que les salariés doivent de préférence avoir déjà réalisé des actions de formation sinon une journée supplémentaire sera nécessaire pour conforter les compétences pédagogiques du futur formateur.

Prérequis : Visite médicale du travail obligatoire pour la délivrance de l'autorisation de conduite.

MODALITE DE LA FORMATION

- En **présentiel**.

Pour la 1ère étape et la 3ème étape : selon les particularités de l'Entreprise de 14 à 21 heures/étape.

Pour la 2ème étape : 14 heures est nécessaire.

- Effectif moyen : **1 à 6 personnes maximum**.

OBJECTIFS

- Former en toute sécurité des collaborateurs à la conduite sur les chariots automoteurs de manutention à conducteur porté et gerbeurs dans l'entreprise.
- Créer des supports pédagogiques adaptés à la spécificité de l'entreprise.
- Animer des sessions de formations.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

- La formation est dispensée par des formateurs qualifiés, experts dont les compétences techniques, pédagogiques sur la sécurité et la conduite des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté et gerbeurs sont actualisées.
- Diaporama et vidéos : INRS.

VALIDATION /EVALUATION

- Alternance des séquences théoriques par l'exercice de **cas pratiques, de jeux de rôles, de travaux en groupe** pour évaluer l'atteinte des objectifs. Démonstrations et **exercices pratiques sur la méthodologie de l'animation**.
- Un **examen théorique** via un **contrôle des supports créés par les stagiaires** et un **examen pratique avec une mise en situation d'animation** sanctionnent la délivrance de l'autorisation de conduite.
- Evaluation de la formation par les participants avec le document « **Evaluation de la formation** ».
- **Durée de validité : 5 ans**.

DOCUMENTS REMIS

- Attestation de formation remise au participant.
- Attestation de présence.



Dates et lieux : Nous contacter
02.41.60.48.16
integralformation@orange.fr



Cette prestation est accessible
sous conditions aux personnes
en situation de handicap.



Intégral Formation

integralformation@orange.fr

PROGRAMME DE FORMATION

Formation de formateur conduite de chariot d'entreprise

DEROULE DE LA FORMATION

★ ACCUEIL - PRESENTATION DE LA FORMATION ET TOUR DE TABLE.

Durée : 10 minutes

Moyens à planifier :

Salle et vidéoprojecteur.

Des participants, salariés de l'entreprise.

Zone de conduite permettant les exercices et l'examen pratiques en toute sécurité.

En cas de PANDEMIE, application des recommandations INRS.

★ 1^{ERE} ETAPE : partie théorique. Formation en vue de l'obtention de l'autorisation interne de conduite.

Le ou les futur(s) formateur (s) suivent cette formation en tant que stagiaire.

- Sensibilisation à la sécurité (coût et dommages engendrés par les accidents du travail).
- Législation relative à l'emploi des chariots élévateurs et gerbeurs.
- Classification des chariots, sources d'énergie et possibilité d'utilisation.
- Responsabilités et devoirs du cariste, le règlement de l'entreprise.
- Vérifications journalières obligatoires et maintenance de 1^{er} niveau.
- Les règles et consignes de l'Entreprise. Le plan de circulation.
- Notions d'équilibre et de capacité des chariots, lecture de la plaque de charge.
- Consignes et règles d'utilisation, levage, circulation, gerbage et dépose d'une charge, chargement et déchargement des transporteurs, travail à quai.

★ Partie pratique Formation en vue de l'obtention de l'autorisation interne de conduite.

- Vérifications journalières sur chariot élévateur, prise de poste.
- Evolution à vide, en marche avant et arrière, prise et dépose de charge, circulation en charge, gerbage et dégerbage, stockage et déstockage en palettier, chargement et déchargement de véhicules, toutes ces opérations dans diverses conditions de travail.
- Manutentions spécifiques à l'entreprise.
- Stationnement des engins.

★ 2^{ème} ETAPE : partie théorique animation.

- Le formateur remet des supports papier nécessaires au(x) futur(s) formateur(s) pour créer son support d'animation liés à la spécificité de l'entreprise.
- Créer des supports pédagogiques.
- Savoir démarrer la formation.
- Savoir obtenir l'adhésion des participants.
- Savoir animer et répondre aux questions techniques.

★ 3^{ème} ETAPE : partie Pratique animation

- Le ou les futur(s) formateur(s) coaniment avec notre formateur une séance de formation.
- A l'issue de cette séance, le formateur réalise un retour via un échanges, des réponses aux questions avec le ou les futur(s) formateur(s) et l'Entreprise.

Durée : 27 Heures 40 à 34heures 40.

★ BILAN, SYNTHESE DU STAGE ET EVALUATION DE SATISFACTION DES STAGIAIRES. 10 minutes.

Support à transmettre pour les stagiaires : « conduite en sécurité des chariots automoteurs de manutention et chariot de manutention automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant ».

PROGRAMME DE FORMATION

Ressources pédagogiques MémoForma. **Site CARSAT** de la Région auprès du référent prévention pour obtenir des supports pédagogiques et audiovisuels.